

Un guide pour le bien-être animal à Prévost

PRÉVOST, le 2 novembre 2016 – La Ville de Prévost est fière de lancer le guide « Vivre avec son animal à Prévost » qui a pour objectif d’informer les gens pour les responsabiliser envers leur animal de compagnie. La Ville de Prévost désire fournir aux citoyens des conseils et de l’information sur des sujets clés concernant la sécurité et les actions à poser pour le bien-être de son animal de compagnie.

Un guide complet

Le guide présente les engagements que le gardien doit prendre pour le bien-être de son animal, l’importance de l’identification avec l’acquisition de médaille, les avantages de la micropuce, les bienfaits de la stérilisation de même que de nombreuses informations pertinentes sur les sujets relatifs aux animaux domestiques. « *Les différents éléments traités dans le guide démontrent notre vision qui est axée sur la responsabilisation de nos citoyens, plutôt que sur le contrôle excessif* », précise Jean-François St-Laurent, Chef aux opérations et à la prévention à la Ville de Prévost.

Le guide « *Vivre avec son animal à Prévost* » vient compléter les dispositions éthiques présentées dans la réglementation sur les animaux domestiques adoptée en décembre dernier. « *Ce guide s’inscrit dans la mise en place de services animaliers éthiques et responsables. La stérilisation obligatoire, l’éducation des enfants et des adultes, l’identification des animaux et une réglementation responsabilisant le gardien envers son animal en font partie prenante. C’est dans cette optique que la Ville de Prévost travaille actuellement et nous sommes très fiers de présenter aujourd’hui ce guide à nos citoyens* », explique Danielle Léger, conseillère municipale et membre du Comité des petits animaux.

Stérilisation : un acte responsable

Le guide présente en détail les avantages liés à la stérilisation afin d’aider les citoyens à comprendre les bienfaits derrière les dispositions du Règlement SQ-907-2015, demandant aux citoyens de Prévost de faire stériliser leur animal domestique dès janvier 2017. « *La stérilisation est un élément important qui permet une cohabitation saine. Un animal stérilisé se sauve moins et est moins agressif, il ne marque plus son territoire d’une urine malodorante, les chattes ne vocalisent plus, les portées non désirées sont éliminées, et de nombreux autres éléments positifs sont à considérer* », précise Mme Léger.

Selon la Société d’assistance aux animaux du Canada, en moyenne par organisation de bien-être animal sondée, seulement 18,5 % des chats et 28 % des chiens confiés par le propriétaire à un refuge étaient stérilisés. Afin d’aider les citoyens de la Ville qui ne peuvent pas faire stériliser leur animal pour des raisons budgétaires, la Ville de Prévost en partenariat avec la SPCA Laurentides Labelle offre à ces derniers la stérilisation à faible coût. Pour remplir le formulaire, les citoyens doivent contacter la SPCA de la région.

Les guides seront distribués à tous les citoyens en novembre et disponibles dans les différents édifices municipaux.